



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **ECO-TECHNIQUES SARL**, La Léchère 4, 1169 YENS
2. Déclaration de faillite: 12.11.2012
3. Suspension de faillite: 23.11.2012
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 17.12.2012
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : développement de projets technologiques, commerciaux ou financiers, spécialement dans le domaine de l'énergie durable et/ou renouvelable; conseils y relatifs.

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte  
1260 Nyon 1

00843233

